



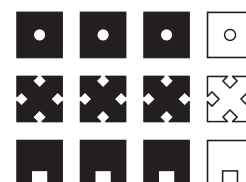
Avully

Commune d'Avully, canton de Genève



Photo aérienne david&kathrin, 2020, © OFC Berne

Village d'origine agricole, Avully se situe à l'extrémité nord d'un plateau qui surplombe un point de passage sur le Rhône. Le site revêt une importance nationale du fait des espaces environnants très bien préservés offrant au bâti à la silhouette bien définie un écrin de verdure de grande valeur paysagère. La richesse de l'espace-rue contribue également à la valeur nationale du site, tout comme l'excellente lisibilité des phases de croissance de la localité marquées par les changements de trames d'une partie de site à l'autre. Malgré sa petite taille, la localité se caractérise en outre par la grande diversité architecturale de son bâti. Celle-ci compte un nombre considérable d'éléments individuels de valeur comme des maisons de campagne, un temple néoclassique, d'anciennes fermes typiques de la région transformées en habitations généralement dans le respect de la substance d'origine, ainsi qu'une cité-satellite réalisée dès les années 1960 par les architectes Honegger, pionniers de la préfabrication lourde à Genève.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous **map.geo.admin.ch**. La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération

 Ville	 Village urbanisé	 Hameau
 Petite ville, bourg	 Village	 Cas particulier

Site construit

Qualités

	Qualités de situation Valeur topographique et degré d'urbanisation du site
	Qualités spatiales Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site
	Qualités historico-architecturales Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

Classification

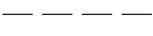
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières

Partie de site

Qualités

	Qualités spatiales Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés
	Qualités historico-architecturales Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Classification

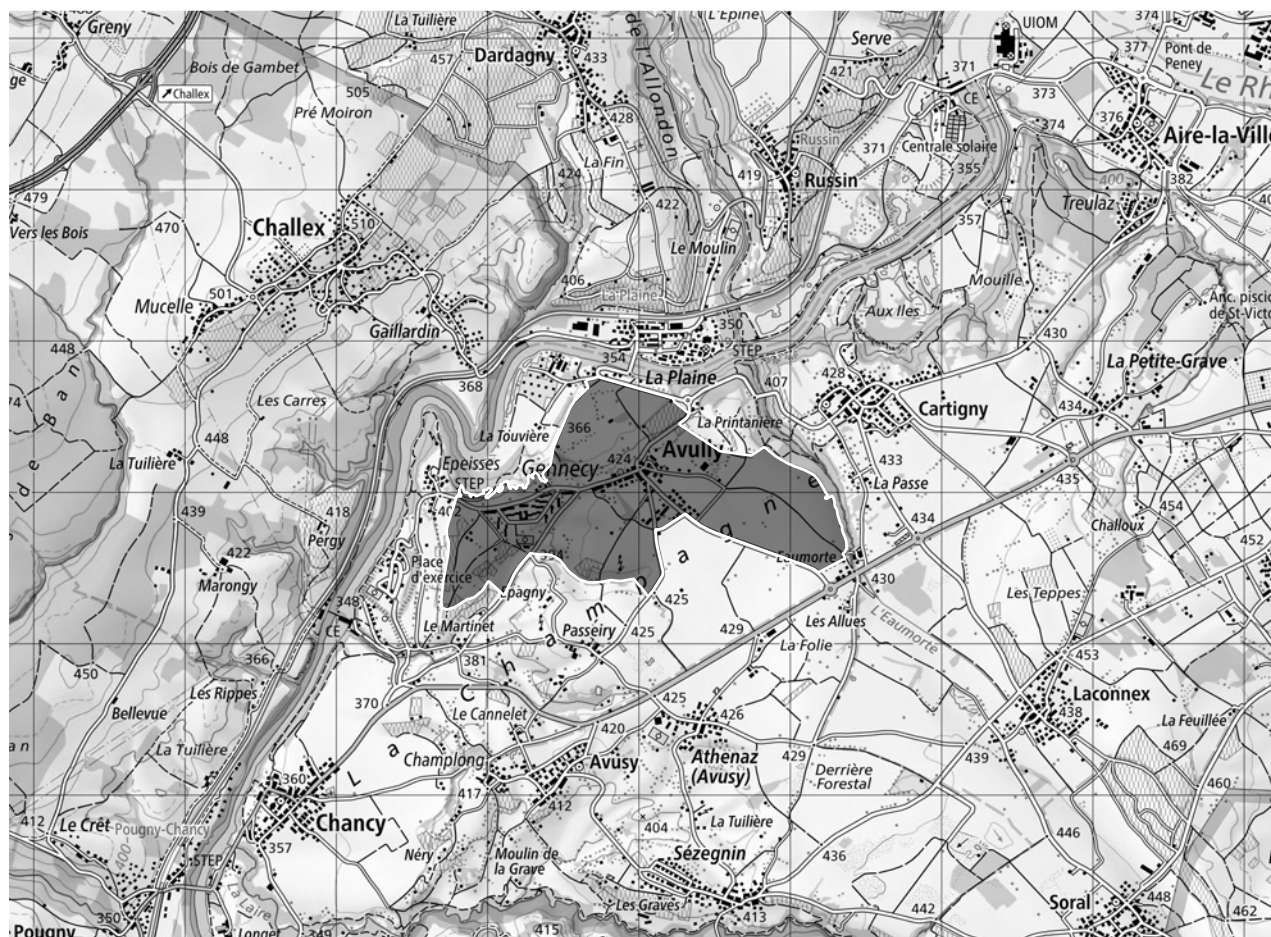
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières
	Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde

	Objectif de sauvegarde A Sauvegarde de la substance Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre
	Objectif de sauvegarde B Sauvegarde de la structure
	Objectif de sauvegarde C Sauvegarde du caractère
	Partie de site sensible

Observation

	Façonne la partie de site		Se différencie du reste de la partie de site		Affecte la partie de site
---	---------------------------	---	--	---	---------------------------



Base : carte nationale 1:50 000, 2015

Qualification

Qualités de situation



Hautes qualités de situation justifiées par la bonne perception – depuis plusieurs points du site – de la silhouette du bâti, ceint d'une couronne de jardins et d'arbres, implanté à l'extrémité d'un plateau qui surplombe un coteau descendant en pente douce vers le Rhône. Hautes qualités également en vertu de la préservation des espaces environnants constitués de terres cultivables et de prés, offrant de vastes échappées vers les chaînes de montagnes au loin. Qualités quelque peu diminuées par la présence d'un quartier résidentiel au sud-est du noyau historique, qui entrave partiellement la vue depuis l'extérieur et l'intérieur.

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par la juxtaposition dans le noyau historique d'une structure de type nucléaire à trame lâche et d'une deuxième de type village-rue à trame plus dense. Hautes qualités également rendues par le contraste entre la trame dense du noyau historique et celle lâche et régulière de la cité de Gennecy. Qualités soulignées par un certain nombre d'espaces libres bien préservés – avant-cours et cours, parfois avec revêtement d'origine, et jardins – qui diversifient et aèrent l'espace-rue.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par la bonne lisibilité des étapes de croissance du site et grâce à un bâti d'une grande richesse et diversité, comptant notamment deux maisons de campagne des XVII^e et XVIII^e siècles, des édifices communautaires des XVIII^e et XIX^e siècles, d'anciennes fermes des XVIII^e et XIX^e siècles et la cité de Gennecy des années 1960 à 1980, représentative des principes urbanistiques et architecturaux de la période des Trente Glorieuses. Qualités légèrement diminuées par certaines interventions inadaptées par rapport à la substance existante.

Développement de l'agglomération

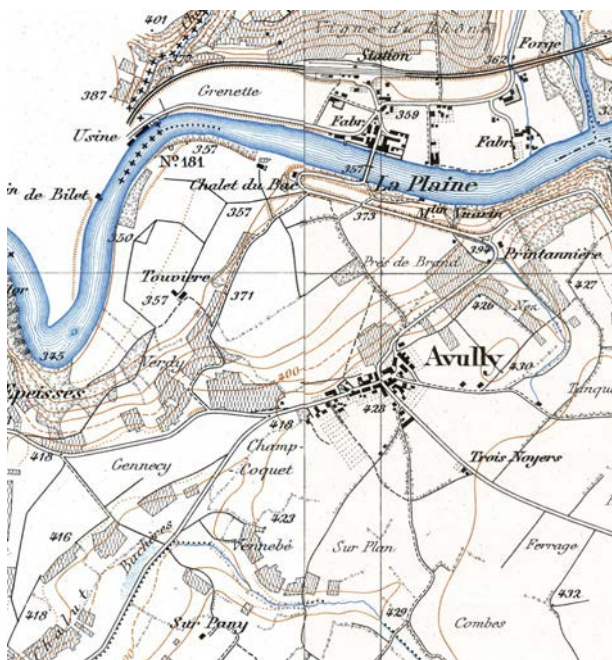
Avully fut rattaché en 1536 à la République protestante de Genève, en même temps que les autres terres ayant appartenu au prieuré de Saint-Victor. Après une histoire mouvementée de la juridiction sur ses terres, Avully fut définitivement restitué aux Genevois en 1749. L'activité des habitants se concentra essentiellement sur la culture céréalière et maraîchère, et accessoirement sur la viticulture et l'élevage. Entre 1960 et 1980, le nombre d'habitants progressa fortement, passant de quelque 470 à presque 1800 habitants, à la suite de la construction de la cité de Gennecy. Avully comptait fin 2018 environ 1550 habitants, dont près des trois quarts travaillaient dans le secteur tertiaire.

Chef-lieu de la commune homonyme, Avully se situe à l'ouest du canton de Genève, au sud du Rhône. Le mot « Avully » provenant de « Avullianus », nom d'un propriétaire romain, témoigne de l'occupation romaine de la région. Un port devait déjà s'y trouver à cette époque. En 1220, les comtes de Genève qui possédaient les droits de basse justice sur Avully et sur le hameau voisin d'Épeisses, cédèrent leurs droits au prieuré clunisien de Saint-Victor. En vue d'augmenter la protection de son territoire, le prieuré décida de faire construire à Épeisses un château fort sur un promontoire enserré dans une boucle du Rhône et d'installer vingt foyers au sud de celui-ci pour en assurer la surveillance. Un pont permettant de relier les terres du prieuré est attesté en 1291. Détruit en 1321, il fut remplacé par un bac. Au XIV^e siècle, le château d'Épeisses perdit lentement de son importance. Le bourg se vida progressivement, au bénéfice d'Avully, dont le nombre de ménages augmenta pour atteindre une vingtaine au milieu du XIV^e siècle. Les habitants d'Avully vivaient de la polyculture, système mixte réunissant culture céréalière et maraîchère, et en partie viticulture. Convoité par les Français au nord, les Bernois et les Genevois à l'est et les Savoyards au sud, Avully changea de régime à maintes reprises entre le XV^e et le XVIII^e siècle. À la Réforme, le prieuré de Saint-Victor fut démantelé et les droits de haute justice passèrent aux baillis bernois entre 1536 et 1567, puis aux Savoyards. La paroisse d'Avully fut rattachée à celle de Chancy et resta protestante durant tout le régime français (1601-1749), malgré les efforts déployés par les Français. Au XVII^e siècle, la famille de Normandie à l'ouest et la famille Saladin à l'est du noyau se firent construire des maisons hautes, qui furent transformées au XVIII^e siècle en maisons de campagne par leurs propriétaires successifs. En 1716, la paroisse fut unie à celle de Cartigny et un nouveau temple, érigé sur les fondations d'une ancienne ferme et en partie financé par les habitants d'Épeisses, fut inauguré. Le rattachement définitif d'Avully à Genève,

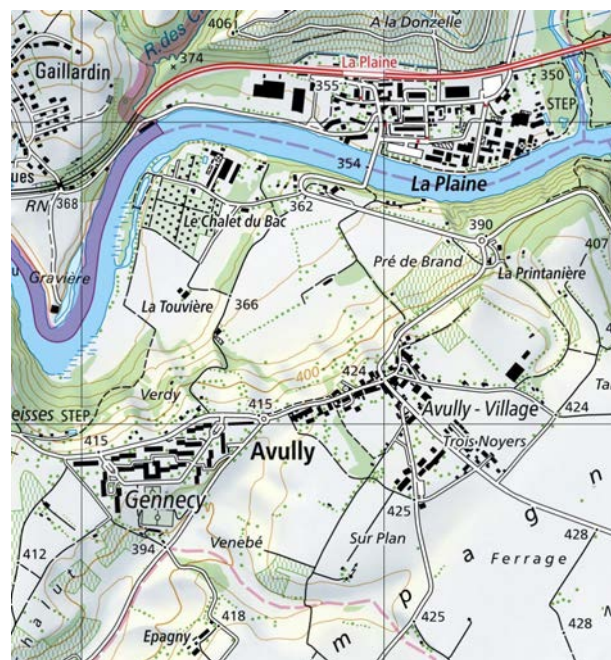
qui avait réussi à garder tout au long des siècles une partie des droits du prieuré de Saint-Victor, advint finalement en 1749. L'invasion française de Genève en 1798 conduisit à la création du département du Léman, avec Genève pour chef-lieu. Le territoire du bassin genevois connut alors un profond remaniement. Avully devint une commune à part entière en 1800, bénéficiant d'un maire et d'un conseil municipal. En 1815, le canton de Genève nouvellement formé, auquel appartenait Avully, fut rattaché à la Confédération.

Le début du XIX^e siècle fut marqué par une série de nouveautés, sur le plan spirituel avec l'établissement d'un pasteur à résidence en 1838 permettant à la paroisse de se détacher de celle de Cartigny, et sur le plan économique avec l'augmentation des rendements agricoles, qui eut des répercussions sur les volumes des fermes. Ces dernières devaient s'adapter aux nouvelles exigences de stockage, d'exploitation et de logement amenées par les progrès techniques. Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'accroissement des rendements s'accompagna d'une hausse de la population, qui passa de 305 habitants en 1850 à 368 en 1900. À l'issue de l'adoption de la première Constitution fédérale de 1848 fut réalisée une série de chantiers, parmi lesquels le bâtiment destiné à la mairie et à l'école en 1855, suivi de la construction de deux nouveaux ponts, le premier en 1857 au nord reliant la Champagne et le Mandement et le deuxième en 1873 à l'est entre Avully et Cartigny. En même temps que ce dernier fut construite une nouvelle route à flanc de coteau qui traversait le site du nord au sud et qui entraîna le percement de la structure linéaire du noyau. Les principales activités commerciales et artisanales se réunissaient autour de ce carrefour, comme en témoignent les enseignes « Boulangerie – Pâtisserie », « Société de laiterie Avully » et « Café de la Place ».

La première édition de la carte Siegfried datant de 1897 montre déjà le percement qui sépare le noyau historique en deux parties. Comme c'est encore le cas actuellement, la partie est se caractérise par une structure de type nucléaire régie par trois voies disposées autour d'un terrain au centre duquel est placée la mairie. La partie ouest présente une structure linéaire le long de laquelle sont implantés le temple, ainsi que les deux maisons de campagne, dont l'une marque l'extrémité occidentale du noyau jusqu'aux années 1980. La trame est plus dense du côté sud de la chaussée que du côté nord, situation qui n'a pas évolué et qui est due à la proximité du coteau au nord. Pour se protéger contre les vents dominants, les maisons et les fermes de l'ensemble du noyau historique sont regroupées en rangées orientées nord-est/sud-ouest qui ont persisté jusqu'à aujourd'hui.



Carte Siegfried 1 : 25 000, 1897



Carte nationale 1 : 25 000, 2015

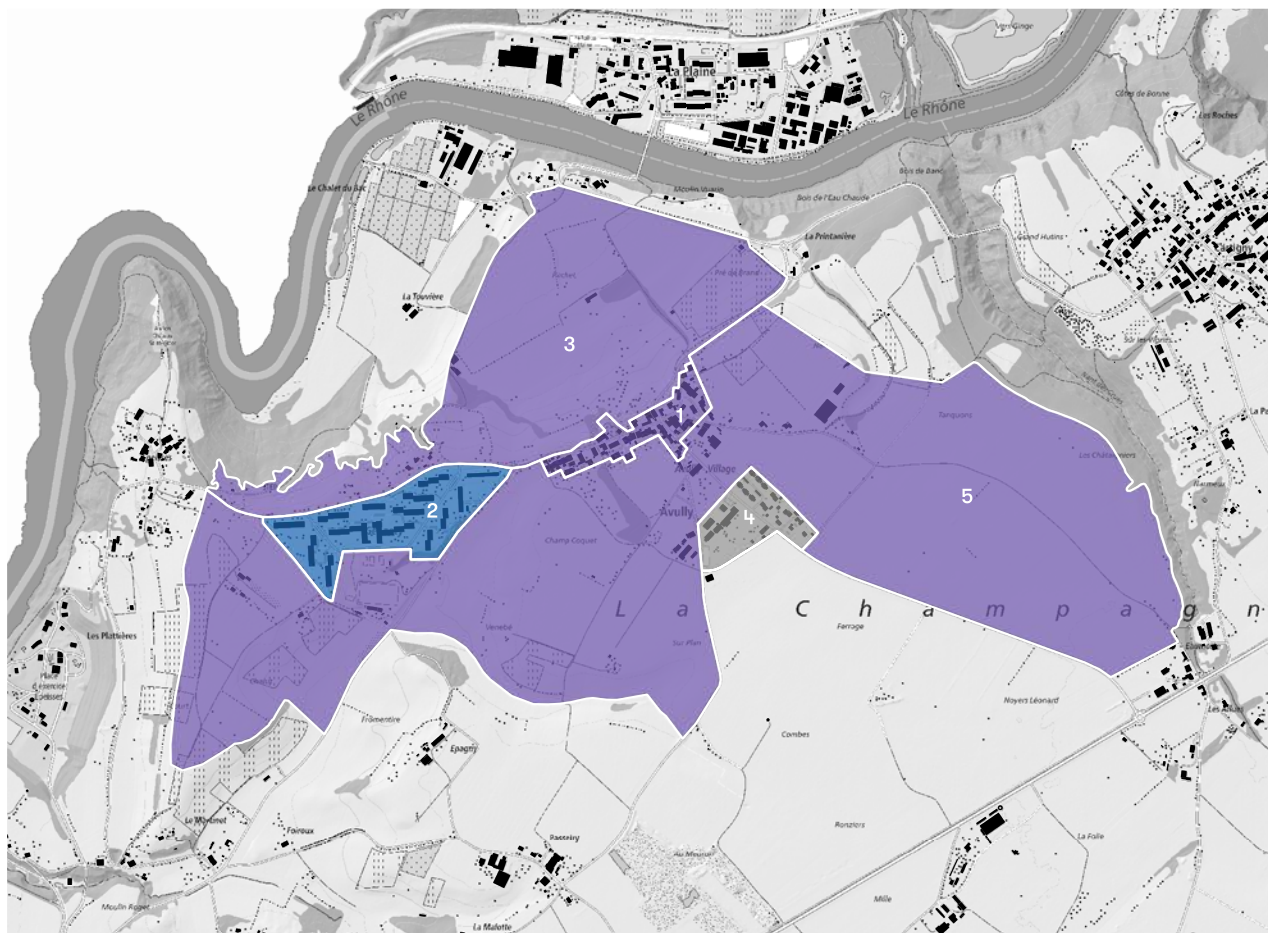
On note également la présence de la fontaine des Tanquons, l'une des trois, sur les neuf fontaines historiques que compte la commune, à occuper encore sa position d'origine, et de quelques bâtiments en bordure du noyau historique, notamment à la hauteur du futur emplacement du groupe scolaire et du développement résidentiel de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Entre le début du XX^e siècle et 1950, Avully connut une baisse démographique entraînée par une période de mauvaises récoltes et par la concurrence étrangère toujours croissante pour des produits comme le vin et le blé consécutive à l'arrivée des chemins de fer. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le nombre d'habitants augmenta à nouveau. Des bâtiments ruraux furent transformés en habitations et les premières villas ainsi que des locatifs s'implantèrent en périphérie du bâti existant. Au début des années 1960 fut lancée une opération immobilière spectaculaire, motivée par les nouveaux raccordements à la ville, sur un vaste terrain à l'ouest, en contrebas du noyau historique. Le plan d'extension réalisé par les frères Honegger, pionniers genevois de la préfabrication et de la construction de grands ensembles à l'image des principes architecturaux et urbanistiques du mouvement moderne, prévoyait la création d'une cité comptant plus de 400 logements pourvus des équipements commerciaux, scolaires, sanitaires, sportifs et socioculturels indispensables au fonctionnement d'une entité autonome.

Avully, qui revêt aujourd'hui avant tout un caractère résidentiel, comptait fin 2018 environ 1550 habitants, dont seul un dixième se consacrait encore à l'agriculture.

Le site actuel

Avully est implanté à l'extrémité d'un vaste plateau agricole (5) de faible relief et délimité au nord par un coteau qui descend vers le Rhône (3). Le noyau historique (1) et la cité de Gennecy (2), située à l'ouest légèrement en contrebas de celui-ci et protégée des regards par des fronts d'arbres par endroits, sont reliés par un axe routier qui longe l'arête du coteau. Le croisement de cet axe avec la route d'accès depuis le Rhône marque la délimitation de deux structures distinctes dans le noyau historique : la première, à l'est, de type nucléaire marqué par la mairie en position centrale et la seconde, à l'ouest, de type linéaire. Au sud-est, à distance du noyau historique, est implanté un petit quartier hétérogène (4) formé de l'école et de maisons qui occupent le premier plan vues de la route qui vient de Genève. Les espaces environnants majoritairement dévolus à l'agriculture garantissent de nombreuses vues sur le bâti et offrent de magnifiques échappées vers le paysage alentour marqué par la chaîne du Jura et le Salève en arrière-plan.



Base : swissTLM 1 : 20 000, édition 2019, état de mise à jour 2015

Parties de site

- 1 Noyau historique** — Tissu bâti réparti en une structure de type nucléaire à l'E et une structure linéaire à l'O, maisons et fermes princ. contiguës et en position décalée, édifices communautaires, princ. XVIII^e/XIX^e s., transf. en habitations XX^e s., maisons de maître avec dépendances, XVII^e/XVIII^e s., quelques habitations, XX^e s.



Objectif de sauvegarde A

- 2 Cité de Gennecy** — Cité-satellite composée de onze barres d'habitation décalées en plan, trois à quatre niveaux, toits en bâtière, 1963-1980 ; deux barres à l'E, années 1950/1960, une barre au centre, années 1990 ; équipements collectifs, parking souterrain



Objectif de sauvegarde B

- 3 Coteau en pente douce** — Étendue dégagée constituée de jardins et parcs, de prés, de champs coupés de cordons boisés et de vigne descendant en pente douce vers le Rhône



Objectif de sauvegarde A

- 4 Quartier résidentiel et école** — Habitations, princ. 2^e m. XX^e s. ; complexe scolaire et sportif, 1909-1911 et années 1970/1980



Partie de site sensible

- 5 Jardins, parcs et terres agricoles** — Champs et prés dans le prolongement des jardins, vergers et parcs ; quelques villas et maisons individuelles éparses, princ. XX^e s.



Objectif de sauvegarde A



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

1 Noyau historique

Le bâti, implanté au sommet d'un coteau qui plonge vers le Rhône, est principalement composé de maisons et de fermes concentrées des XVIII^e et XIX^e siècles, transformées au cours du XX^e siècle en habitations généralement dans le respect de leur caractère d'origine. À ces dernières s'ajoutent des bâtiments représentatifs qui articulent l'espace-rue de par leur implantation particulière. Le noyau est traversé d'est en ouest par une route principale qui est coupée par la route en provenance du pont sur le Rhône. Leur croisement marque la séparation entre deux parties de structure et de trame distinctes : une partie de type nucléaire de trame lâche à l'est et une partie de structure linéaire de trame plus dense à l'ouest. La vue sur la partie est depuis le croisement révèle la position centrale de la mairie (1.1), placée au cœur d'un espace délimité par trois voies. Réalisée dans un style sobre typique de cette typologie de bâtiments du milieu du XIX^e siècle, elle présente une disposition symétrique et des chaînes d'angle, un cordon et un auvent dans l'alignement du clocheton paré d'une horloge qui perce le toit à croupes. Elle est entourée de bâtiments qui forment parfois de courtes rangées. La partie de type linéaire qui regroupe une série de bâtiments représentatifs se déploie du côté ouest du croisement. La trame est moins dense du côté nord de la chaussée que du côté sud en raison de la rupture de pente qui rend l'implantation du bâti plus difficile. En partant du croisement, l'espace-rue est canalisé par le mur gouttereau aveugle de la dépendance de la maison de campagne dite Mottu (1.3) et la rangée de fermes implantées mur gouttereau sur rue en ordre décalé. Une des pièces maîtresses du village est le temple (1.4), implanté de biais par rapport à la chaussée et accompagné d'un cimetière décliné en terrasses le long de la pente. Plus loin, deux imposantes dépendances à front de rue, appartenant à la maison de campagne dite de Normandie (1.8), marquent fortement l'espace-rue, à l'instar des trois imposants platanes (1.7) qui leur font face. La grille du portail du domaine laisse entrevoir une vaste cour et le corps de logis de style baroque



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :

avec toit à la Mansart. À l'extrémité ouest du noyau historique se trouvent des locatifs (1.10), bien intégrés, de la deuxième moitié du XX^e siècle. Un grand nombre d'espaces libres, notamment des places, des carrefours (1.2), des avant-cours, des cours – qui ont en partie conservés leur revêtement de sol d'origine –, des jardins et des parterres engazonnés animent l'espace-rue dans l'ensemble du noyau en créant un jeu de pleins et de vides. Le bâti présente globalement un bon état de conservation, en particulier dans la partie est, malgré quelques transformations ponctuelles qui ne respectent pas toujours la substance existante.

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par une rare variété de l'espace-rue pour un village de si petite taille, conférée par la juxtaposition d'une structure de type nucléaire centrée sur la mairie à l'est et d'une structure linéaire à l'ouest caractérisée par les fermes contiguës disposées mur gouttereau sur rue. Hautes qualités également rendues par le jeu de vides et de pleins résultant de l'alternance de bâtiments et d'espaces libres.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales au vu d'un bâti riche et varié en grande partie bien conservé, qui compte notamment un temple, une mairie, deux maisons de campagne et de fermes des XVIII^e et XIX^e siècles témoignant de l'architecture rurale régionale. Quelques transformations inadaptées par rapport à la substance existante et quelques constructions du XX^e siècle.

Signification

Signification importante en tant que noyau d'origine du site.

1.1 Mairie



Bâtiment de deux niveaux et toit à croupes percé d'un clocheton avec horloge rappelant l'anc. fonction d'école, 1855 ; espace vert ceint d'un mur

1.2 Tulipier



Arbre marquant un croisement, entouré d'un lit de fleurs contenu par un muret polygonal

1.3 Maison de campagne dite Mottu ou Mallet



Domaine formé d'un corps de logis de style baroque de deux niveaux avec toit à la Mansart et de deux dépendances réunies en L, XVII^e/XVIII^e s., rén. vers 1750, transf. XIX^e s. ; cour en galets et gravier avec portail au S et jardin paysager avec verger au N

1.4 Temple



Édifice religieux à nef unique construit sur un plan trapézoïdal d'une anc. ferme, toit à croupe surmonté d'un clocheton, 1716, rest. 1974/75, clocheton 1836, porche néoclassique 1915 ; cimetière en terrasses ceint d'un mur

1.5 Maisons en rangée



Habitations, deux niveaux, toits en bâtière, séparées de la chaussée par un mur, 2^e m. XX^e s., bien intégrées au tissu historique

1.6 Maisons



Deux bâtiments, un à deux niveaux, prob. construits sur les fondations d'anc. ruraux XIX^e/XX^e s., transf. en habitations 2^e m. XX^e s., en position dérangeante à l'avant-plan du noyau historique

1.7 Platanes



Trois arbres en position marquante, à proximité d'un muret bas

1.8 Maison de campagne dite de Normandie ou Desbaillet

Domaine formé d'un corps de logis de style baroque épuré entre cour et jardin, deux niveaux, toit à la Mansart, deux larges dépendances orientées pignon sur rue et transf. en habitations, XVII^e/XVIII^e s., transf. vers 1880 ; cour avec haut mur et portail du côté rue, jardin avec terrasse se prolongeant en un parc paysager

1.9 Fontaine couverte

Bassin octogonal surmonté d'une toiture en bois, anc. propriété de la maison de Normandie, prob. 2^e m. XVIII^e s.

1.10 Locatifs

Logements contigus bien intégrés au noyau, trois niveaux, toit à demi-croupes, balcons proéminents, garages couverts, 1980-1995 ; jardins privés attenants à une rangée de maisons individuelles



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

2 Cité de Gennecy

La cité de Gennecy se situe sur un plateau, légèrement en contrebas à l'ouest du noyau historique, avec lequel elle n'entretient pas de rapport visuel direct. L'angle est de la cité est marqué par deux barres (2.1), antérieures à la planification et bien intégrées à l'ensemble. La voirie, qui dispose de nombreuses places de stationnement, forme une boucle autour du bâti, l'isolant ainsi de la circulation. Les deux entrées du garage souterrain aux extrémités de la cité contribuent également à cet effet. Réalisés par les frères Honegger, pionniers genevois de la préfabrication lourde, les immeubles de trois à quatre niveaux, réunis en barres décalées en plan, sont disposés selon une grille orthogonale sur des pelouses, répondant ainsi au mieux aux conditions d'ensoleillement et d'aération des près de 400 appartements. La cité est dotée de commerces, de services et d'équipements collectifs regroupés au centre.



Objectif de sauvegarde B
Sauvegarde de la structure

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par l'implantation régulière de barres d'immeubles – isolées de la circulation routière – sur de larges surfaces vertes dévolues aux espaces de jeux et à l'usage collectif, et orientées de manière à répondre aux conditions d'ensoleillement optimales, conception typique des grands ensembles de la période des Trente Glorieuses.

Qualités historico-architecturales



Certaines qualités historico-architecturales justifiées par la cité qui constitue une des planifications d'ensemble les plus vastes des frères Honegger et l'unique en son genre en campagne genevoise à l'époque de sa construction. Qualités soulignées par le recours aux procédés de rationalisation et de standardisation de la production de logements en masse propres aux architectes. Qualification toutefois moyenne en raison du caractère plutôt modeste de la cité et de l'isolation thermique extérieure réalisée dans des matériaux inappropriés par rapport à la substance d'origine.

Signification

Signification importante de la cité en tant qu'extension massive d'Avully, faisant plus que quadrupler le nombre d'habitants de la commune, et en vertu de la variété architecturale qu'elle introduit dans le site ainsi que des infrastructures publiques mises à disposition des habitants de l'ensemble de la commune.

2.1 Barres d'habitation



Trois bâtiments différant de par leur style et leur époque de construction de la planification de la cité de Gennecy, deux à l'E, années 1950/1960, une au centre, années 1990



Base: swissTLM 1:10 000, édition 2019, état de mise à jour 2015

3 Coteau en pente douce

Le coteau, couvert de prés, de champs coupés de cordons boisés et de vigne, s'étend en pente douce depuis le bâti vers le Rhône. Les arbres centenaires du parc du domaine de Mallet (3.2) et les cordons boisés denses protègent par endroits le bâti des regards.

Qualités historico-architecturales

Certaines qualités historico-architecturales grâce au parc aménagé du domaine de Mallet planté d'arbres centenaires, dont l'état de conservation n'a toutefois pas pu être vérifié.

Signification

Signification importante en tant qu'avant-plan paysager du noyau historique et de la cité de Gennecy.



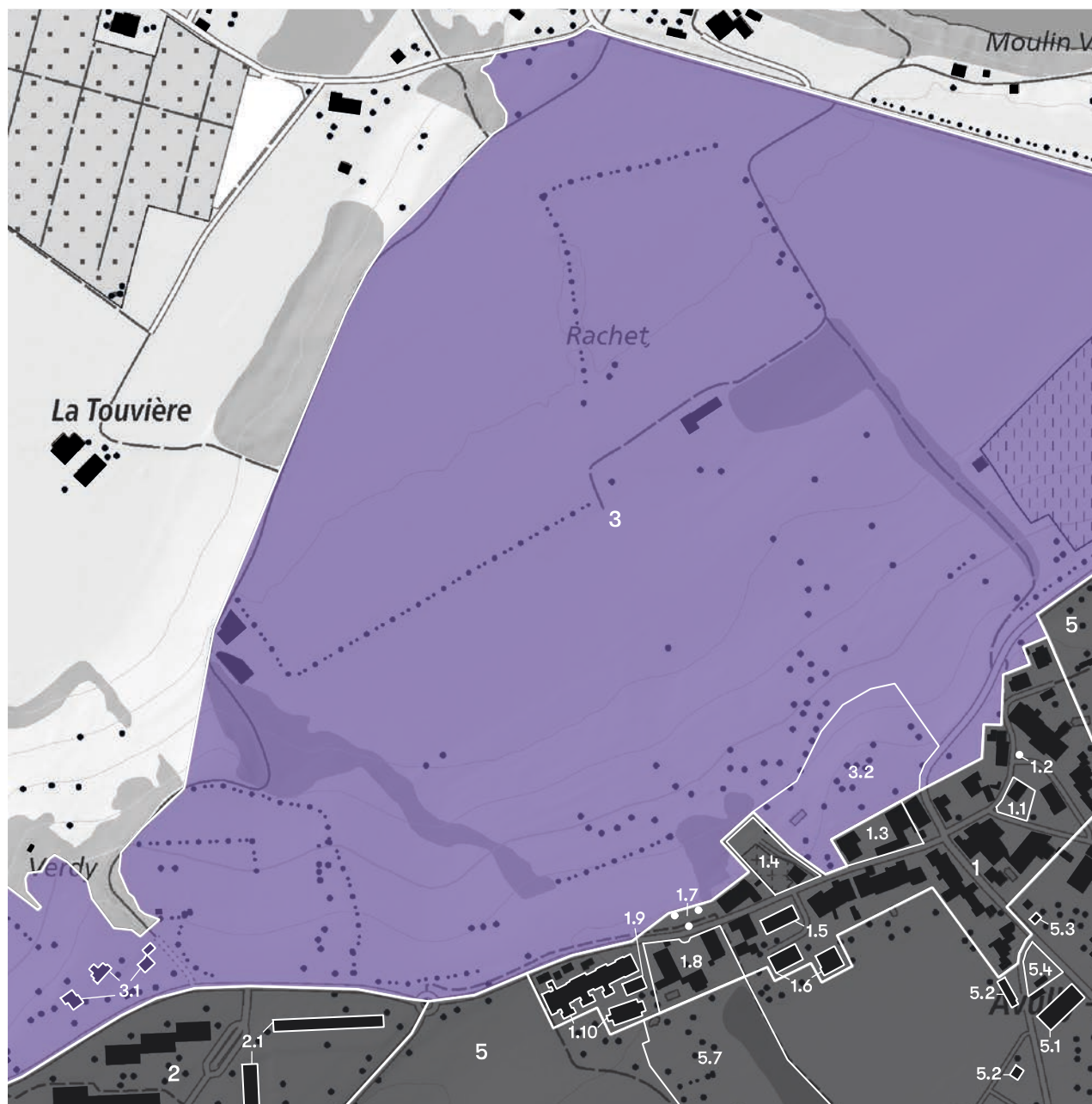
Objectif de sauvegarde A :
Sauvegarde de la substance
Sauvegarde de l'état existant en
tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :

5



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

3 Extrait

3.1 Villas

Trois habitations, un à deux niveaux, 2^e m. XX^e s.



3.2 Parc du domaine de Mallet

Parc aménagé situé en terrasse, arbres centenaires de différentes essences, jardin géométrique, piscine, prob. contemporain au domaine (voir 1.3)





Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

4 Quartier résidentiel et école

De part et d'autre de la route qui quitte le noyau historique en direction du sud se trouvent à l'est un quartier résidentiel datant principalement de la seconde moitié du XX^e siècle et à l'ouest le groupe scolaire formé de l'ancienne école Heimatstil de 1911 et des annexes des années 1970 et 1980 (4.2). Les habitations et l'école sont séparées du noyau historique par une ceinture verte constituée de prés et de jardins, qui préserve la vue sur les franges du bâti historique.

Signification

Signification importante en tant qu'avant-plan du noyau historique et comme secteur comptant l'école primaire et des infrastructures sportives à disposition de l'ensemble de la commune.

4.1 Grandes fermes tripartites

Deux bâtiments ruraux de grande taille, deux niveaux, toits en bâtière débordant du côté cour de travail, XVIII^e/XIX^e s., parties dévolues à l'exploitation tantôt conservées dans leur fonction agricole, tantôt transf. en logements XX^e s. (voir également 5.1)

4.2 Groupe scolaire

Anc. école Heimatstil, deux niveaux, toit à croupes pentu percé de nombreuses lucarnes, façades en maçonnerie de moellons et de pierres de taille apparents, préau ceint d'un muret en moellons, 1909-1911 ; quatre annexes avec salles de classe et de sport, années 1970/1980

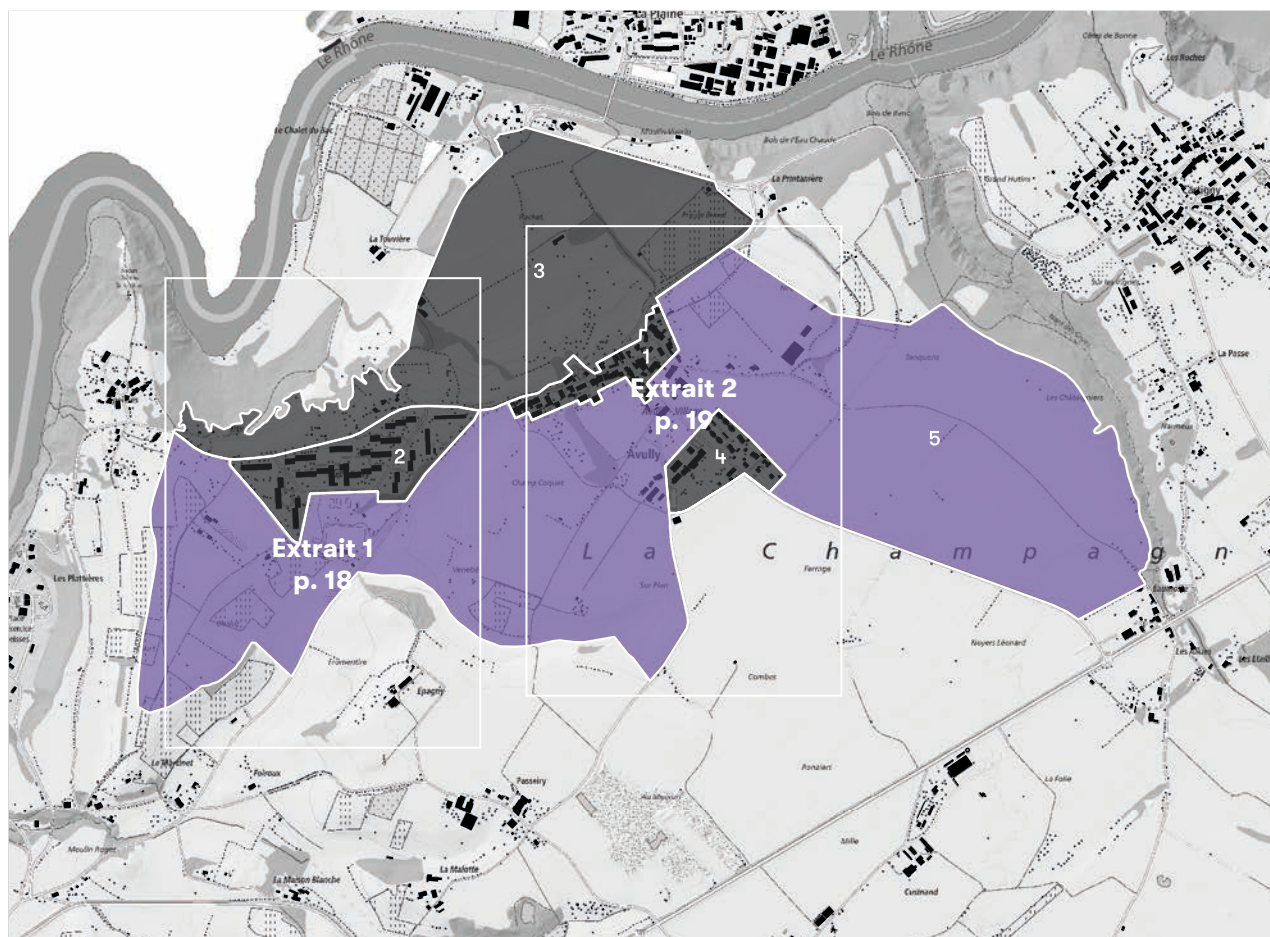
— — — —
— — — —

Partie de site sensible

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :



Base : swissTLM 1:20 000, édition 2019, état de mise à jour 2015

5 Jardins, parcs et terres agricoles

Les espaces environnants au sud des composantes bâties sont constitués de champs et de prés qui s'étendent depuis la couronne de jardins et de vergers sur tout le plateau au sud, garantissant de magnifiques échappées sur les montagnes alentours et une excellente lisibilité de la silhouette du noyau historique et de la cité de Genneçy. Quelques maisons individuelles et villas (5.2), principalement du XX^e siècle, bordent les environs immédiats du bâti historique. La vue sur le noyau historique depuis la route au sud-est est limitée par le quartier résidentiel et l'école (4) ainsi que par les arbres centenaires du parc du domaine de Normandie (5.7).

Qualités historico-architecturales



Certaines qualités historico-architecturales justifiées par le parc paysager du domaine de Normandie, dont une partie des aménagements du XVIII^e siècle a probablement survécu et qui renferme un grand nombre d'arbres centenaires. L'état de conservation du parc n'a toutefois pas pu être vérifié.

Signification

Signification importante en tant que large avant-plan paysager du noyau historique et de la cité de Genneçy.



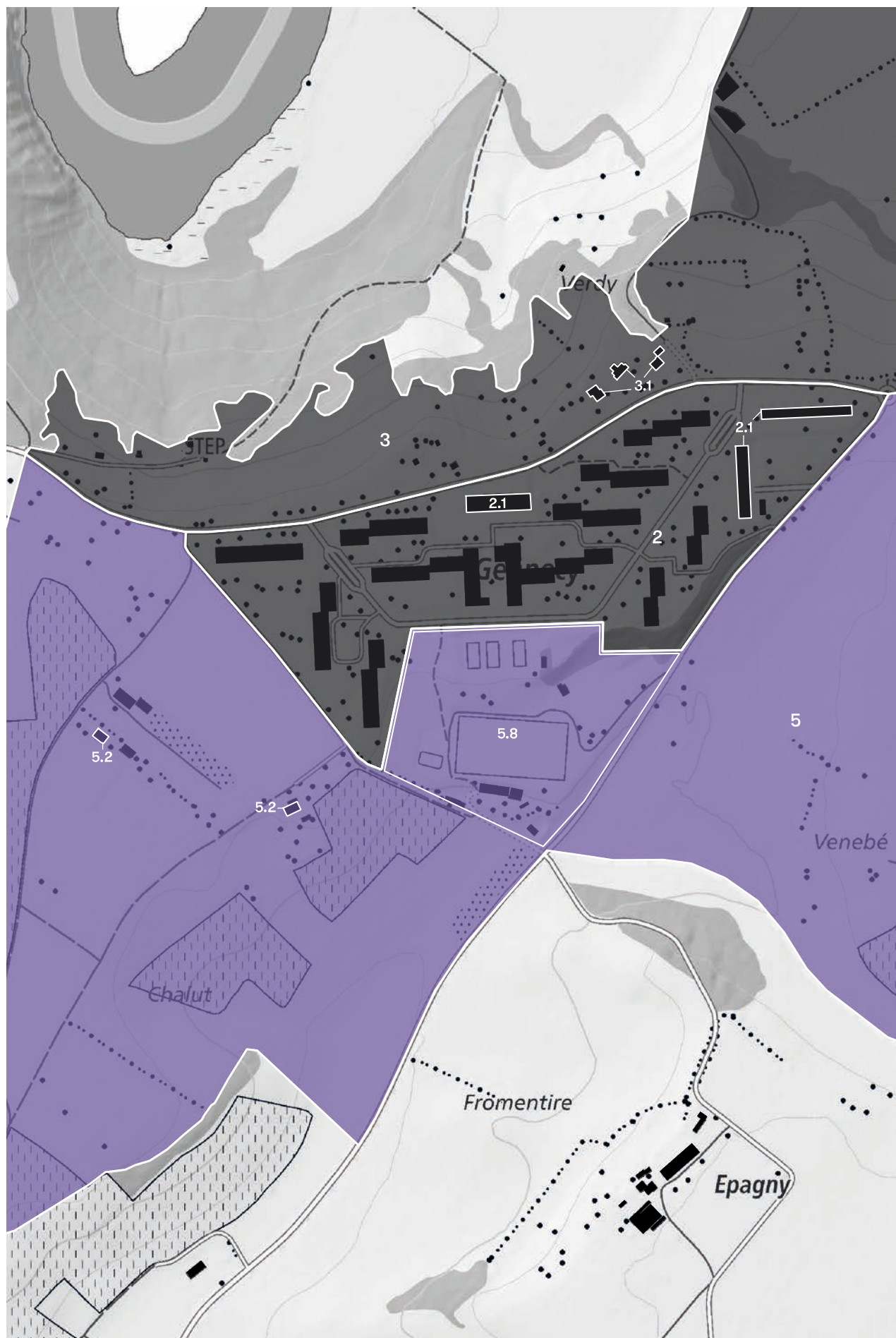
Objectif de sauvegarde A :
Sauvegarde de la substance
Sauvegarde de l'état existant en
tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

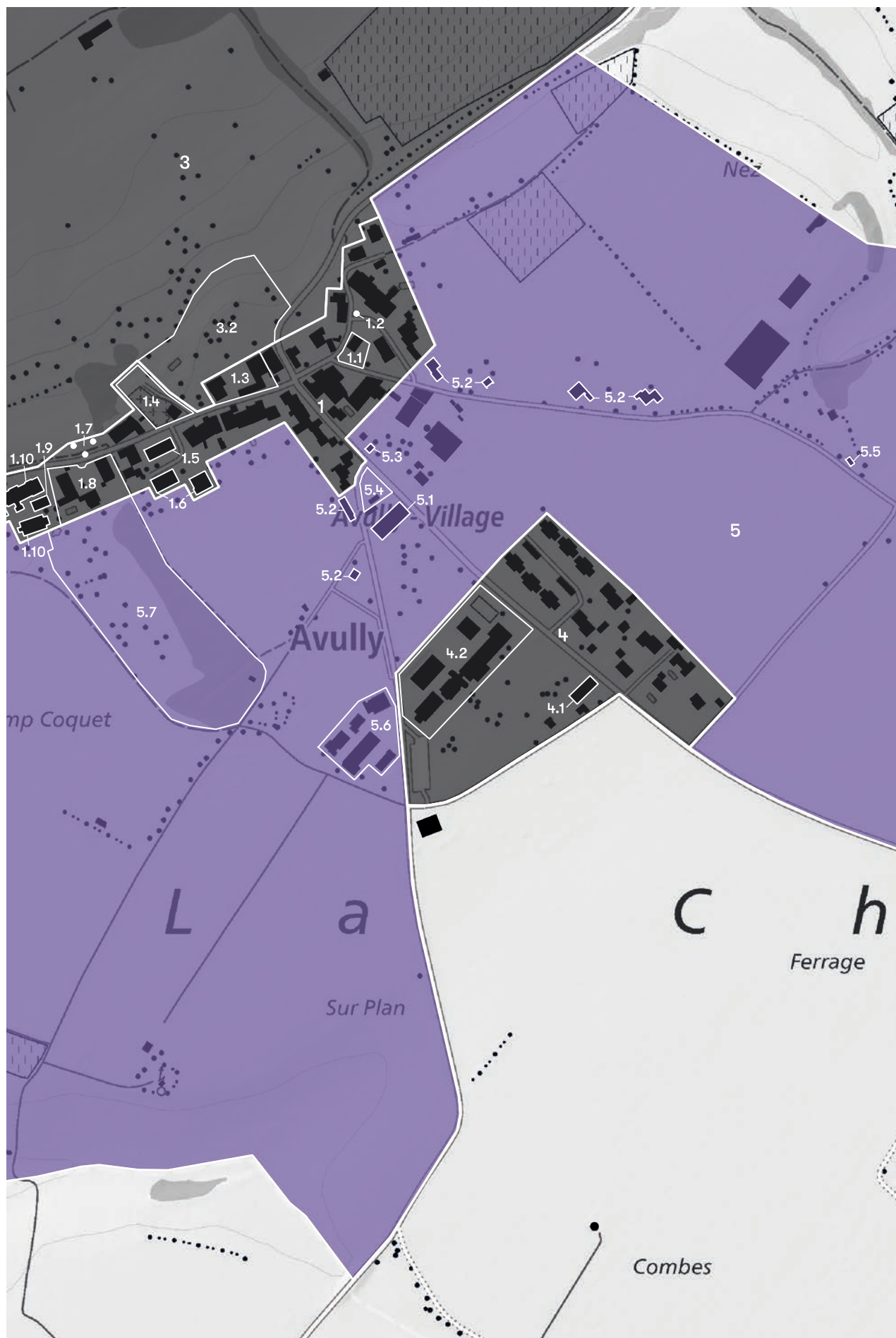
Parties de site
analogues/similaires :

3



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

5 Extrait 1



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

5 Extrait 2

5.1 Grandes fermes tripartites □□

Deux bâtiments ruraux de grande taille, deux niveaux, toits en bâtière débordant du côté cour, XVIII^e/XIX^e s., parties dévolues à l'exploitation tantôt conservées dans leur fonction agricole, tantôt transf. en logements XX^e s.

5.2 Habitations □□

Maisons individuelles et villas, un à deux niveaux, XIX^e-début. XXI^e s.

5.3 Poste transformateur □□

Édicule de plan rectangulaire, un niveau, toit en bâtière, orienté pignon sur rue, muni de rares ouvertures, 2^e m. XX^e s.

5.4 Petite place □□

Espace formant une place pourvue de tilleuls, d'une fontaine, de places de stationnement, prob. XX^e s.

5.5 Fontaine des Tanquons □□

Deux bassins couverts d'une toiture, att. 1784, rén. vers 1850, rest. 1971

5.6 Écuries du Courtil □□

Manège équestre avec grande écurie et annexes, princ. XX^e s.

5.7 Parc du domaine de Normandie ▣

Parc paysager avec arbres centenaires de différentes essences, aménagements paysagers partiellement conservés, prob. 2^e m. XVIII^e s., verger et potager, mur crépi et grillage métallique sur le pourtour

5.8 Centre sportif et culturel de Gennecy □□

Infrastructures sportives et centre socioculturel pour jeunes de la cité de Gennecy, années 1980-2000

Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1^{er} janvier 2020

Les façades contribuent fortement aux qualités du site et sont particulièrement vulnérables. Il convient de les traiter avec soin et de limiter la construction notamment de balcons et d'annexes. D'éventuelles rénovations ou isolations doivent être faites dans des matériaux fidèles au site, en respectant la substance existante.

Les barres d'immeubles de la cité de Gennecy ont été pourvues d'une isolation thermique en bardeaux sur les façades aveugles. Il est conseillé de remplacer, dans la mesure du possible, cette isolation par une solution plus appropriée au caractère de la cité.

Les murs et les murets marquent fortement l'espace-rue du noyau historique, en particulier à l'ouest. Il s'agit de les conserver et de les rénover avec soin pour préserver les qualités spatiales de la partie de site en question.

La structure du noyau historique constitue une des caractéristiques principales du site. Il est recommandé d'éviter à l'avenir de l'altérer par l'insertion de constructions neuves dans les espaces libres ou par leur ajout sur les franges du bâti.

L'ensemble du tissu bâti comprend de nombreux espaces libres, tels que des placettes, des pelouses, des jardins, des avant-cours et des cours, qui constituent des éléments importants de structuration et de diversification du tissu bâti. Il est recommandé de porter une attention particulière à ces espaces de grande valeur, notamment en préservant leur fonction et leur nature (revêtement de sol).

La couronne de jardins qui marque la transition entre le bâti et les espaces environnants, de même que les rares vergers que compte encore le site, sont primordiaux et méritent par là une attention particulière. Il est également recommandé de garder intacte la ceinture verte entre le noyau historique et le quartier au sud-est pour garantir le dégagement sur les franges du noyau historique.

Mesures de protection existantes

Confédération

Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale IFP

Canton

Bâtiments et objets classés
Inscription à l'inventaire
Plan directeur

Commune

Plans d'affectation

Bibliographie

Bertrand Pierre, Avully, commune genevoise, Genève 1952.

Bischofberger Yves, Frei Anita, Guide des chemins historiques du canton de Genève, Genève 1998.

Brulhart Armand, Deuber-Pauli Erica, Ville et canton de Genève, Berne 1993.

Charollais Isabelle, Lamunière Jean-Marc, Nemec Michel, L'architecture à Genève 1919-1975, 2 vol., Office du patrimoine et des sites, Genève 1999.

Courtiau Catherine (sous la dir.), XX^e. Un siècle d'architectures à Genève. Promenades, Genève 2009.

Département du territoire, Office du patrimoine et des sites, Recensements architecturaux du canton de Genève.

Église nationale protestante de Genève [Bertrand Pierre], Le temple d'Avully, Genève 1976.

El-Wakil Leïla, Bâtir la campagne. Genève 1800-1860, Genève 1989.

Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907. En ligne : <<http://www.temples1907.ch>>, consulté le 10.11.2018.

Garnier Tania, L'architecture du logement collectif des frères Honegger. De l'immeuble sur rue aux grands ensembles des cités (1930-1962), Genève 2005.

Graf Franz (sous la dir.), Honegger Frères, architectes et constructeurs, 1930-1969. De la production au patrimoine, Genève 2010.

Objet IFP : Rhône genevois - Vallons de l'Allondon et de la Laire, GE 1204.

Kathari Suzanne, Rilliet Natalie, Histoire et guide des cimetières genevois, Genève 2009.

République et Canton de Genève, Étude d'aménagement de la commune d'Avully, 1972-1974, Genève 1974.

Roland Isabelle et al., Les maisons rurales du canton de Genève, Genève 2006.

Santschi Catherine et al., Avully, s. l. 1993.

Santschi Catherine, « Avully », in : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 03.09.2009. En ligne : <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002885/2009-09-03>>.

Service des monuments et sites, Travaux publics et énergie, République et Canton de Genève, Baertschi Pierre (sous la dir.), Répertoire des immeubles et objets classés, Chêne-Bourg 1994.

Impressum

3^e version 02.2019

Entrée en vigueur
01.05.2021

Coordonnées du site
2 488 970 / 1114 133

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.isos.ch
isos@bak.admin.ch

